

*Les subsides*

aurait pu faire vivre une fabrique de skis? Le MEER a pensé que oui, mais pas les acheteurs. Ce fut une véritable catastrophe pour la société en cause et les travailleurs qui ont perdu leur emploi et leurs illusions.

● (1115)

Le dossier du MEER dans la région atlantique est rempli de tels exemples d'ineptie. Dans d'autres cas, le MEER a lancé des projets vraiment louables, mais d'autres ministères du gouvernement les ont sabotés. Ce n'est pas que la main gauche ignorait ce que faisait la main droite; c'est plutôt que la gauche coupait la droite au poignet. C'est ainsi que, dans la ville de Charlottetown, le MEER a dépensé près de 9 millions de dollars pour réaménager le bord de mer. Il s'agissait là d'une initiative sans pareille en Amérique du Nord, et le pivot de ce complexe grandiose de services et d'aménagements publics et privés devait être le nouveau siège social du ministère des Affaires des anciens combattants, rue Queen, sur le front de mer. Malheureusement, à cause de maladresses bureaucratiques, la direction du ministère des Travaux publics a entravé l'action du MEER. Les Travaux publics ont transplanté du bord de la mer au centre-ville, loin de tout autre édifice fédéral le siège social proposé par le MEER. D'un trait de plume, pour ainsi dire, un ministère fédéral a réduit presque à néant un important projet de plusieurs millions de dollars lancé par un autre ministère.

Heureusement, le projet sur le front de mer dont je parle a été remplacé par un centre de congrès évalué à des millions de dollars et érigé sur l'emplacement proposé pour le ministère des Affaires des anciens combattants. Cette solution n'a été rendue possible qu'à la dernière minute à la suite d'un accord fédéral-provincial sur le financement. Entre-temps, le projet du bord de l'eau a été remis à plus tard et, pis encore, le gouvernement fédéral va probablement perdre des millions de dollars dans une poursuite intentée par les promoteurs du projet du ministère des Affaires des anciens combattants.

Cet exemple illustre parfaitement, selon moi, l'incurie du MEER et du gouvernement. Les programmes du MEER ont été sabotés à cause de la rivalité entre les ministères et du manque de consultations entre le gouvernement fédéral et les gouvernements directement touchés par ces programmes. Malgré les protestations énergiques, non seulement du gouvernement de l'Île-du-Prince-Édouard, mais aussi de la municipalité elle-même et des citoyens, on a transféré le siège du MAAC du bord de mer au centre-ville. Dans le cas des programmes du MEER dans toute la région, dans l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve, on a fait fi des priorités provinciales et locales.

Deuxième grand problème: le MEER fournissait des fonds irrégulièrement et instituait ses programmes au petit bonheur.

De toute évidence, le gouvernement fédéral, dans le cadre de l'expansion économique régionale, et après avoir fait une mise de fonds importante, a par la suite affecté de moins en moins d'argent aux provinces de l'Atlantique jusqu'à cesser tout versement au moment de l'abolition du ministère en 1982. En 1971, deux années après l'établissement du MEER, les versements aux provinces s'élevaient à 473 millions de dollars en dollars de 1982. Ces versements sont restés tels quels jusqu'en 1979. À partir de ce moment-là, les subventions ont chuté de 485 millions de dollars en 1979 à 350 millions en 1982, soit une baisse de 41 p. 100 en quatre ans.

Pour les provinces de l'Atlantique, il y avait pire encore que la diminution des subventions du MEER; la part de la somme globale destinée à la région avait aussi baissé. Au départ, l'aide du MEER se limitait aux régions du Canada où le taux de chômage était constamment élevé, où l'infrastructure industrielle était faible et où tout espoir d'amélioration des conditions reposait sur cette aide. Les subventions du MEER devaient favoriser l'expansion industrielle dans ces régions, permettre la prestation de services essentiels et le recyclage des travailleurs. Toutefois, monsieur le Président, à des fins purement électorales, le gouvernement a élargi les critères d'admissibilité jusqu'à ce que la plupart des régions du pays soient admissibles à cette aide dite à l'expansion régionale. Des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard devaient dès lors partager les fonds avec même des régions de la riche province d'Ontario. Au fur et à mesure qu'augmentait le nombre de localités admissibles aux subventions d'un bout à l'autre du pays, nous, des provinces de l'Atlantique, devions nous battre pour obtenir notre part du gâteau. Étant donné que ce gâteau nous était destiné au départ, ce qui s'est passé est scandaleux.

● (1120)

Lorsque le MEER a été établi en 1968, monsieur le Président, les provinces de l'Atlantique recevaient plus de la moitié de la somme globale affectée par ce ministère d'un bout à l'autre du pays. Lorsqu'on l'a aboli, les provinces de l'Atlantique en recevaient moins du tiers. Non seulement le gâteau était plus petit, mais notre part avait également diminué.

À la vérité, monsieur le Président, comme en a conclu le comité permanent des finances nationales en 1982, après avoir étudié les disparités régionales, le gouvernement a renoncé à son objectif de les atténuer. Il a plutôt cherché à se gagner de précieux appuis politiques dans la province d'Ontario, et d'autres centres urbains, qu'à respecter son engagement envers les provinces pauvres de les aider à atteindre à une certaine autosuffisance. En fait, monsieur le Président, le gouvernement a vu dans le MEER un obstacle à ses chances de réélection, car les provinces semblaient se faire attribuer le mérite des subventions fédérales alors qu'aucune d'entre elles n'était libérale.